

FLASH

MAIGNELAY - MONTIGNY



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION - JUIN 2018 - N° 177

Maignelay
Montigny



□ La commune de Maignelay-Montigny contribue à la préservation du cadre de vie et de la biodiversité

Vous avez peut-être aperçu des installations en bois avec des cases à différents endroits de la commune. Il s'agit d'hôtels à insectes. Ces derniers ont été disposés par les Services techniques et garnis par les enfants du Centre de loisirs.

Dans le cadre de leur projet pédagogique « Le garnissage des hôtels, pour quelles raisons et pour quels insectes ? », un livret présentant leur travail a été réalisé et distribué dans les écoles. Il est disponible en mairie, à la bibliothèque, au centre périscolaire et consultable en ligne sur le site internet et la page Facebook de la mairie.

Pour attirer les insectes, une flore plus abondante est indispensable. Pour cette raison, nous avons mis en place sur le territoire de la commune, des zones de tontes différenciées.

Il s'agit d'une méthode de tonte permettant à la végétation de pousser naturellement sans réaliser de tontes systématiques à chaque passage. Elles se font deux à trois fois par an généralement en début de saison estivale et une en fin d'année avant la période hivernale.

C'est une autre façon de gérer les espaces verts qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité de tonte et qui a pour but :

- de favoriser le développement de la faune et de la flore
- d'améliorer la qualité de vie
- de diversifier les paysages
- de restaurer, préserver et gérer la biodiversité en limitant les pollutions (engrais, pesticides)



MAIRIE
rue François Mitterrand
60420 MAIGNELAY-MONTIGNY
tél. : 03 44 51 14 01
fax : 03 44 51 20 38
mairie@maignelay-montigny.fr

Directeur de la publication :
Denis FLOUR

Rédaction :
Commission communication

Dépôt légal à parution
Imprimé par nos soins

Cette méthode s'accompagne d'une augmentation du taux de végétalisation, de la surface boisée et de la suppression de l'usage des pesticides et désherbants.



Ainsi depuis plusieurs années, nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires. Les résultats ne peuvent pas être les mêmes que ceux obtenus lors des traitements avec des produits chimiques.

Patience et indulgence sont nécessaires et c'est indispensable pour préserver notre planète ! Nous vous rappelons que vous ne devez pas utiliser ces produits en dehors de votre propriété.

Merci aux agents des Services techniques !

*« La biodiversité nous concerne au premier chef,
car la biodiversité c'est nous,
nous et tout ce qui vit sur terre. »*

*Hubert Reeves, Président d'honneur de Humanité et Biodiversité
www.humanite-biodiversite.fr*



Extrait du compte rendu du Conseil Municipal du 16 février 2018 :

Madame Joëlle BROWET, Maire-adjoint en charge de la commission, informe l'assemblée que dans un souci, à la fois de préservation de l'environnement, du maintien de la biodiversité et du développement de techniques alternatives au désherbage chimique, elle propose d'expérimenter ce que l'on appelle « les tontes différenciées ». Il s'agit de tondre en fonction de l'usage. Pour cela, les membres de la commission se sont réunis une première fois le 17 octobre et se sont déclarés favorables sur le principe avec une demande de précision. Une seconde réunion a eu lieu sur le terrain afin d'effectuer un reportage photos. Le 9 février dernier, une proposition définitive a été établie. Elle est remise ce soir aux élus avec des photos afin de visualiser les sites. Grâce à la mise en place de ces tontes différenciées, une économie de fonctionnement de l'ordre de 25 à 30 % sur un montant estimé à 90 000 € pourrait être faite.



Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit simplement de continuer à tondre certaines zones, comme cela est fait actuellement, puis de laisser pousser l'herbe dans certains endroits de façon à ce que la biodiversité puisse se réaliser avec des actions concertées avec les enfants du périscolaire, ces derniers ont pour projet la

conception d'hôtels à insectes. Si le conseil municipal accepte cette proposition, des panneaux seront installés dans les zones concernées, un insert sera mis dans le Flash et sur le site internet de la commune afin d'informer la population. Il précise qu'il s'agit là d'une expérimentation. Dans certains secteurs, il sera semé de la prairie fleurie.

Au vu du document remis, Monsieur Philippe DECEUNINCK constate qu'il n'y a rien de prévu rue de Ravenel. Madame Joëlle BROWET indique que les employés continueront à tondre et à couper les talus.

Monsieur Jacques LOISEL dit qu'il votera contre et que cette nouvelle orientation vise à faire des économies sur le personnel et le matériel. Madame Joëlle BROWET lui répond qu'il n'est pas question de supprimer du personnel.



Après vote à main-levée, le Conseil Municipal, à la majorité, par 19 voix pour, 1 voix contre (M. Jacques LOISEL) et 2 abstentions (M. Philippe DECEUNINCK et Mme Anne-Sophie FONTAINE) décide d'expérimenter les tontes différenciées.

■ **ETAT CIVIL**

- *Naissances* : Sarah TRAORE - Tahir SARR - Manon DUPONT
Lison LELONG PERNIER - Elise BONVALLET - Collin TIAGO
- *Pacs* : Madame Laurence HECQUET & M. Pascal VIVIER
- *Décès* : M. Marc POIZOT



■ **ARRÊTÉS DU MAIRE**

Par arrêtés du Maire du 16 avril 2018 et en application de l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, de nouvelles délégations ont été données à :

- Madame Estelle COURSEAUX, 6^e adjointe, est déléguée aux sports à savoir :
 - Organisation des activités sportives communales, scolaires et associatives
 - Gestion des équipements sportifs communaux
 - Liaison avec la CCPP pour la gestion des équipements sportifs intercommunaux
 - Gestion des manifestations sportives
- Monsieur Jean-Luc PETIT, conseiller municipal, est délégué aux manifestations soit
 - Fête Nationale
 - Commémorations officielles
 - Festivités locales
 - Autres manifestations en appui de l'adjointe déléguée aux sports

■ **NOUVEAU SENS UNIQUE PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE**

Depuis le 17 mai 2018, la circulation derrière la bibliothèque (place du Général de Gaulle) est en sens unique, de la rue Georges Normand vers la rue du 8 mai 1945.

■ **ARRÊTES MUNICIPAUX**

En raison de la kermesse de l'école maternelle et du Festival de Musique, **du samedi 16 juin 2018 à 8h00 au dimanche 17 juin 2018 à 6h**, la circulation et le stationnement seront interdits à tous les véhicules *impasse Saint Amand*. La rue Edmond Geffroy sera mise en sens unique, dans le sens rue de Saint Just vers la rue de Sains.

■ **SPECTACLE DE L'ATELIER THÉÂTRE**

« OH ! QUEL LANGAGE... »

Mardi 19 juin à 20h30, salle Marcel Ville

Entrée libre



■ **CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT**

Nous vous rappelons que les démarches pour les cartes d'identité et passeports se font sur Internet. Vous êtes invité à réaliser votre pré-demande en ligne sur le site www.ants.gouv.fr puis prendre rendez-vous dans une Mairie équipée du dispositif de recueil des pièces. Pour notre commune, les plus proches sont Ressons-sur-Matz, Estrées-Saint-Denis, Montdidier et Saint-Just-en-Chaussée. N'hésitez pas à appeler l'une de ces Mairies de votre choix pour toutes informations (pièces, délais, démarches...).

■ **CIVISME ET ENVIRONNEMENT**

Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes qui nettoient devant chez elles leurs trottoirs et caniveaux, qui n'hésitent pas à ramasser un papier, un emballage ou une cannette. Grâce à votre initiative, vous contribuez ainsi à la propreté de notre commune.

■ KERMESSES DES ÉCOLES

🔔 **Ecole maternelle Charlotte Dussarps :**

Samedi 16 juin à partir de 11h, stade Georges Normand

🔔 **Ecole primaire Albert Camus :**

Vendredi 29 juin à partir de 17h

■ DÉMÉNAGEMENT DE BRICO DÉTAILS

Le magasin Brico Détails a rejoint la Zone d'Activités Est à la place de Bricomarché depuis le 14 mai dernier. Vous retrouverez tous les articles habituels et des nouveautés : électroménager, motoculture, papier peint, cour matériaux, menuiserie, pvc, ...

→ Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi : 8h - 12 et 14h - 18h30
- le samedi : 9h - 12h et 14h - 18h30
- la cour des matériaux ferme à 18h

→ Site internet et magasin en ligne : www.bricodetail.fr



■ FERMETURE ESTIVALE DE LA BOULANGERIE EHRLICH

Fermée du 25 juin au 16 juillet inclus. Réouverture le 17 juillet à 7h00.

■ ESSAIM D'ABEILLES : Un essaim d'abeilles se dépose chez vous ?

Contactez le secrétariat de mairie au 03 44 51 14 01

■ ■ ■ VIE ASSOCIATIVE

■ LE GOÛT DES AUTRES

ATELIER CUISINE (dernier de la saison)

🔪 Recette : « **Pain poisson, tiramisu fruits rouges et milkshake fraises** »

*Mardi 26 juin 2018 à 14 heures
salle du Marmouset*

Participation de 4 Euros par personne
et par atelier



■ JUDO CLUB

L'Assemblée Générale 2018 du Judo Club se déroulera le :

Vendredi 22 juin à 20h00
Salle Marcel Ville

Toutes personnes intéressées pour rejoindre notre association seront les bienvenues.

Le Judo Club organise son Challenge Laurent POUCHAIN 2018 le :

Vendredi 29 juin 2018 à partir de 18h30
Gymnase Intercommunal de Maignelay-Montigny

"Démonstrations + Remise des Grades, diplômes et récompenses"

MAIGNELAY-MONTIGNY

SAMEDI 23 JUIN 2018

à 19h30 à la Salle Marcel VILLE



Judo Jujitsu Club



Maignelay Montigny



Le Judo Club de Maignelay-Montigny
Organise son Repas de fin d'année !



Apéritif (1 punch offert)

Cochon Grillé, Pommes de Terre
Assortiment de Salades
Fromage, Salade
Dessert
Café



Tarifs : Adulte (15 Ans et +) : **18€**
Enfant (6 à 14 Ans) : **10€**
Enfant (- 6 ans) : **Gratuit**

Merci de retourner votre réservation avant le **08 juin 2018**

PS : Seul le Coupon Réponse accompagné du règlement sera pris en compte !

- COUPON REPONSE -

NOM : _____ Prénom : _____

Souhaite réserver :

_____ place(s) Adulte(s) x 18€ = _____ Euro
_____ place(s) Enfant(s) 6 à 14 Ans x 10€ = _____ Euro
_____ place(s) Enfant(s) - 6 Ans = GRATUIT

Règlement en Espèces ou par
chèque à l'ordre du Judo Club
N° Chèque : _____

TOTAL = _____ Euro

Renseignements : M. NAVARRO Julien au 06.63.49.97.88 ou M. COCHET David au 06.03.31.20.68

**aux auditions
des élèves**

SAMEDI 23 JUIN

18H



Dans le jardin
de l'école de
musique



SUMMER PARTY FESTIVAL



Pigalle

22h



LA MAUVAISE FOIS - 21H
LA JARRY - 19H30
PRIMATE JOKE - 18H30
MASSTO - 17H30

MAIGNELAY (60) - SAM 16 JUIN

Ouverture 17h - entrée gratuite - STADE G NORMAND

Tu as entre 3
et 15 ans

Tu as envie de te
dépenser

Tu veux jouer
avec tes copains

Viens avec nous
au HBCMM

ENTRAINEMENTS
GRATUITS
OUVERTS A TOUS AU
MOIS DE JUIN

3 à 6 ans: mercredi de 16h30 à 17h15

7 à 9 ans: mercredi de 17h15 à 18h30

9 à 12 ans: mardi de 18h00 à 19h30

13 à 15 ans: mercredi de 18h30 à 20h00

Infos: YANN LETURQUE 06.04.06.92.26
VANESSA GARANT 06.33.08.60.25

Gymnase: Rue François Mitterrand 60420 Maignelay Montigny



HANDBALL CLUB
DE MAIGNELAY MONTIGNY

Pour plus de renseignements ,
Contacter Estelle Courseaux au 0679180824



PORTES OUVERTES

A

L'Association Sportive

De

Maignelay Montigny

Pour les non licenciés

Filles ou garçons

Au stade minigrip

Le mercredi 27 juin

De 15 h à 16h30

**Pour les enfants nés en
2013-2012-2011-2010**

→ Pour paraître dans le prochain
Flash, les informations devront nous
parvenir avant le 29 juin 2018



■ PERMANENCES

✂ **MONSIEUR LE MAIRE**

M. Denis FLOUR assure une permanence les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis de chaque mois de 10 h 30 à 12 h 00 et reçoit sur rendez-vous ☎ 03 44 51 14 01

✂ **1^{er} ADJOINT**

M. Gilles LEGUEN assure sa permanence "logements" les vendredis de 17 h 30 à 18 h 30 et reçoit sur rendez-vous ☎ 03 44 51 14 01

✂ **3^{ème} ADJOINT** chargé de l'urbanisme, des travaux, de l'eau et de l'assainissement

M. Jean-Pierre CZEPCZYNSKI reçoit sur rendez-vous ☎ 03 44 51 14 01

✂ **MISSION LOCALE**

Permanence le mardi 19 juin de 14 h à 17 h et le mercredi sur rendez-vous ☎ 03 44 78 72 00

✂ **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'OISE** (pas de permanence en Mairie)

☎ 0820 25 60 10 (0,118 € la mn). Pour les permanences à Saint Just, contacter la Mairie ☎ 03 44 19 29 29

✂ **CENTRE DE SECOURS**

Pour toute urgence, n'hésitez pas à composer le **18**. La rapidité et l'exactitude des renseignements fournis lors de l'appel contribuent à l'efficacité des secours.

✂ **CENTRE D'AMELIORATION DE L'HABITAT**

Permanence tous les vendredis de 9 h à 10 h 15 à l'Espace Duquesnel ☎ 03 44 77 38 60

✂ **CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Prendre contact avec le Tribunal de Grande Instance de Beauvais ☎ 03 44 79 60 60

✂ **MEDECINS**

Pour connaître le nom du médecin de garde le week-end et les jours fériés, vous pouvez contacter le **15**. La personne vous donnera le numéro à appeler.

✂ **PHARMACIENS**

- *Dimanches, jours fériés et changements en semaine :*

pharmacie de garde 24h/24 ☎ 3237 (0,34 € / mn depuis un fixe)

- *Se rendre à la pharmacie de Maignelay-Montigny*

✂ **HALTE GARDERIE (rue François Mitterrand face au gymnase)**

- lundi / mardi / jeudi et vendredi de 9 h à 17 h

- Service Petite enfance (Saint Just) ☎ 03 44 78 09 06 / Halte garderie (Maignelay-Montigny) ☎ 03 44 51 78 30

✂ **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (rue François Mitterrand face au gymnase)**

Uniquement sur rendez-vous les lundis de 9 h à 16 h et mardis de 9 h à 18 h

→ ☎ 03 44 78 09 06 pour prendre rendez-vous ou obtenir des informations

✂ **TAXIS**

☎ ALLO TAXI DE LANEUVILLE ROY - Mme Sylvie Delique

30 rue Marceau Objois ☎ 03 44 51 73 25

☎ ALLO TAXI LOMBARD - M. Frédéric Lombard

4 rue Georges Normand ☎ 03 44 51 25 94 / 06 85 56 01 14

☎ AMBULANCES MAIGNELAY

15 bis rue du 8 Mai ☎ 03 44 51 44 20

■ RECENSEMENT

Les jeunes gens et les jeunes filles nés en 2002 (16 ans) doivent se faire recenser à leur date d'anniversaire. *Se présenter au secrétariat de Mairie avec le livret de famille.*

Maignelay
Montigny



**MAIGNELAY
- MONTIGNY**

2018

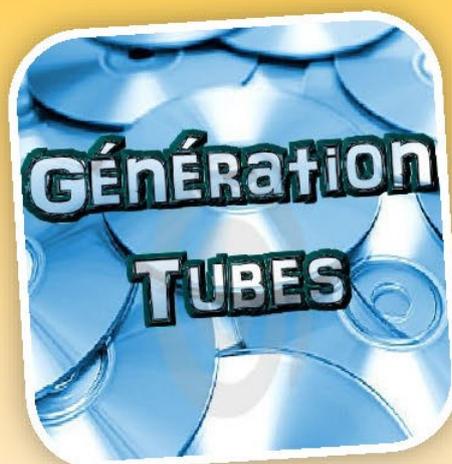
FÊTE COMMUNALE

★ **SAMEDI 30 JUIN** ★

A partir de 14 h 00 : FÊTE FORAINE

De 23 h à 1 h :

**GÉNÉRATION
TUBES**
MUSIQUE ACTUELLE



SUIVI D'UNE

ANIMATION DANSANTE

★ **DIMANCHE 1^{er} JUILLET** ★

A partir de 14 h 00 : FÊTE FORAINE

A 16 h :

**CABARET PARISIEN
AVEC TRANSFORMISTES**



★ **LUNDI 2 JUILLET** ★

A partir de 14 h 00 : FÊTE FORAINE

La distribution des tickets gratuits à utiliser le lundi 2 juillet
aura lieu le **SAMEDI 30 JUIN DE 9 H 30 à 12 H 00**
en Mairie pour les enfants de Maignelay-Montigny
fréquentant les groupes scolaires.



MAIRIE DE MAIGNELAY-MONTIGNY
Tél. : 03 44 51 14 01



WWW.MAIGNELAY-MONTIGNY.FR

 MAIRIE DE MAIGNELAY-MONTIGNY

IPNS